

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



cnrs

PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

Le CNRS en appui à l'agenda 2030, quelques exemples...

La lutte contre les menaces d'homicide, les violences contre les enfants, la traite des êtres humains et les violences sexuelles est indispensable pour promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives au service du développement durable. Cette lutte ouvre la voie de l'accès à la justice pour tous et à la mise en place d'institutions efficaces et responsables à tous les niveaux.

Les questions liées aux modes de gouvernances des sociétés ainsi qu'aux résolutions des conflits sont particulièrement importantes au sein des unités du CNRS. Plusieurs équipes s'attachent à observer et à analyser les modes de gouvernances et les innovations sociétales au niveau local comme au niveau des institutions internationales. Les questions de justice et de démocratie sont au cœur de projets de recherche pluridisciplinaires impliquant plusieurs équipes de chercheurs et de chercheuses.



LE LAM (LES AFRIQUES DANS LE MONDE) SE PENCHE SUR LES DIFFÉRENTES FORMES DE BELLIGÉRANCE

La diversité des formes de protestation et des phénomènes de violence sur le continent africain, loin de relever dans leurs mécanismes d'une quelconque spécificité africaine, est analysée à la lumière des contextes politiques, économiques et sociaux qui concourent à les produire. Les différentes formes de belligérance demandent à être replacées dans les grandes évolutions géopolitiques internationales, mais aussi dans les conditions très locales de leur déploiement. Il s'agit aussi, pour les chercheurs de ce laboratoire, d'interroger les façons concrètes de faire la guerre et la manière dont les conditions d'exercice de la violence peuvent se décliner différemment. Il s'agit enfin d'analyser les situations de post-conflit en mettant notamment l'accent sur les camps et quartiers de déplacés ou de réfugiés, lesquels peuvent être lus comme des espaces de gestion des populations « indésirables ».

Pour en savoir + : www.lam.sciencespo-bordeaux.fr

UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR L'ACCÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES À LA JUSTICE

Soutenu par le CNRS depuis 2017, le Réseau de recherche international « Justice et peuples autochtones » (JUST-IP) s'articule autour de 4 axes critiques de la fabrique des normes et de leur mise en pratique: 1) Institution du droit et organisations autochtones; 2) Mobilisations pour la justice et la citoyenneté; 3) Développement, justice environnementale et spatiale; 4) Politiques des savoirs et reconnaissance: villes, universités, musées.

Le but est d'appréhender les manières dont les sociétés autochtones organisent leur destin sous de nouvelles contraintes liées à la globalisation. En incorporant les aspects mémoriels et les effets disciplinaires à une réflexion sur la co-construction des savoirs, cette recherche identifie différents scénarios des articulations contemporaines des peuples autochtones avec des ensembles plus larges: sociétés nationales, systèmes régionaux des droits humains, organisations internationales, communautés scientifiques et institutions culturelles. Pluridisciplinaire (anthropologie, droit, études urbaines, géographie, histoire, sociologie, science politique), le groupe implique 16 partenaires soit une quarantaine de personnes venant d'Argentine, Australie, Brésil, Canada, Espagne, France, Mexique, Norvège.

Pour en savoir + : justip.hypotheses.org/research-centers

JUSTICE CLIMATIQUE ET DROIT DES GÉNÉRATIONS FUTURES



La Chaire Normandie pour la Paix a été inaugurée en juin 2019 par ses trois membres fondateurs : la Région Normandie, l'université de Caen et le CNRS. Le cœur de cette Chaire a pour objectif de bâtir un cadre juridique pour protéger l'environnement, la condition humaine, l'humanité ou encore la nature.

Pour en savoir + : normandie.cnrs.fr/chaire-normandie-pour-la-paix-conference-justice-climat-et-generations-futures/

LA QUESTION DES MIGRATIONS

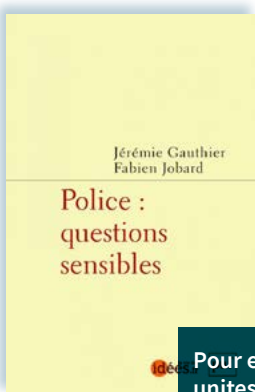
Comprendre les dynamiques migratoires internationales permet de mieux saisir les transformations sociales et spatiales, géopolitiques et environnementales qui façonnent le monde dans un contexte de changement global. Plusieurs équipes de recherche associant des géographes, sociologues, juristes, démographes, politistes, historiens, économistes... mènent des travaux pour répondre à la complexité des enjeux posés par les mouvements migratoires et de leurs impacts sur les territoires d'origine, de transit et d'accueil.



« Tempête sur la planète. Penser le droit et les politiques de l'ingénierie climatique et environnementale à l'heure de l'anthropocène » une façon de penser la justice climatique et environnementale, colloque organisé par des chercheurs du laboratoire IODE à Rennes, à la croisée de l'éthique, de la science politique, des sciences et du droit. Comment penser la régulation des activités dans cette dynamique corrective des impacts ? Quels sont les objectifs, les principes et les outils du droit pour appréhender cette nouvelle réalité ? Comment concilier les approches de prévention, d'adaptation et de correction ?

L'OBSERVATION DE LA MODERNISATION DES ENQUÊTES JUDICIAIRES

Le programme FITEGE (Fichiers et témoins génétiques. Généalogie, enjeux sociaux, circulation), financé par l'Agence nationale de la recherche, est nourri d'une recherche menée de janvier 2015 à décembre 2018, sous la responsabilité du CNRS. Ce programme a pour but d'observer l'irruption des analyses génétiques, qui ont considérablement transformé les pratiques en matière d'enquêtes judiciaires et policières, et d'analyser dans une perspective de sciences sociales les innovations techniques et juridiques sous leur aspect à la fois scientifique, politique et moral, en France.



Pour en savoir + : www.pantheonsorbonne.fr/unites-de-recherche/isjps

ÉTAT ET ADMINISTRÉS : RAPPORTS, DÉFAILLANCES ET ENJEUX

Le programme « Pratiques et représentations ordinaires face à l'État », financé par l'Agence nationale de la recherche, est centré sur les administrés et la manière dont les populations gouvernées perçoivent et se confrontent au pouvoir étatique à travers plusieurs axes :

- La socialisation à l'État : les rapports entretenus entre la population et ses institutions.
- Les inégalités d'accès aux services publics.
- Les mobilisations collectives et individuelles comme stratégies face à l'État.

Il aborde ainsi différents types de confrontations à l'État, en combinant des méthodes quantitatives (questionnaires) et qualitatives (enquêtes ethnographiques).



L'APPRÉHENSION DE LA QUESTION KANAK EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le programme « La "coutume" comme loi pour les Kanak. Approche pragmatique d'un processus en cours (2014-2016) », financé par la Mission de recherche Droit et Justice, examine les modalités de prise en charge juridique des spécificités kanak en inscrivant la réflexion sur le droit coutumier dans un cadre d'analyse large, tout en tenant compte du lien entre revendications identitaires, incorporation de la coutume dans le droit et construction étatique. Quel contenu entend-on donner à « la coutume kanak » dans la période actuelle ? Comment la question de la défense du pluralisme juridique est-elle entrée dans le débat public avec la force qu'on lui connaît aujourd'hui ? Il s'agit d'appréhender l'évolution du processus identitaire et juridique qui se déploie en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de l'Accord de Nouméa non seulement à l'échelle du territoire, mais aussi en tenant compte de la revendication de droits différenciés portés par les mouvements autochtones à l'ONU.

Pour en savoir + : centre-norbert-elias.ehess.fr/index.php?2859

CNRS
3, rue Michel-Ange 75016 Paris
01 44 96 40 00
www.cnrs.fr

Contact : agenda2030@cnrs.fr